

**MAROCCAN  
SCIENCE ABSTRACT**  
N° 1 - septembre 1995

Avec cette nouvelle revue, le Centre National de Coordination et de Planification de la Recherche Scientifique et Technique tente de pallier le handicap que connaît la production scientifique marocaine, trop isolée et méconnue à l'échelle tant nationale qu'internationale. Composé de résumés d'articles ou de thèses récemment publiés, ce biennuel permet d'établir un état des sciences dans le pays tout en favorisant la communication entre spécialistes et en élargissant la diffusion de la connaissance.

Ce premier numéro est consacré à des travaux publiés en 1990, 1991 et 1992, *a priori* sans restriction disciplinaire. Classés par champ de recherche et selon la nomenclature de l'UNESCO, les résumés - en français ou en anglais - concernent cependant essentiellement les sciences «dures» (mathématiques, physique, chimie, sciences de la vie, médecine, technologie) bien qu'une attention soit portée à la production en sciences économiques.

Ce répertoire est complété par un index des auteurs indiquant leur rattachement et un index des revues dans lesquelles sont parus les articles traités. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large engagée par le CNR qui vise à produire des instruments de travail destinés aux scientifiques. Ainsi le *Répertoire des unités de recherche 1995*, particulièrement exhaustif, présente-il l'ensemble des établissements scientifiques marocains en les ordonnant sur le critère du champ scientifique.

- ▲ Centre National de Coordination et de Planification de la Recherche Scientifique et Technique - 52, charia'a Omar Ibn Khattab - Agdal - BP 8027 - 10102 Rabat - tel. (07) 77 28 03 - fax : (07) 77 12 88.

**REVUE MAROCAINE  
DU DROIT SOCIAL**  
N° 2 - 1995

*Travail-Entreprise*

La RMDS participe au débat que soulève le projet de réforme du code du travail marocain.

Dans une lecture critique du projet, R.FILANI MEKNESSI s'interroge sur sa dimension prospective. La méthode et la portée de la codification sont perfectibles, tandis que son champ d'application et les innovations qu'il comporte continuent à susciter des réactions. Quoi qu'il en soit sa rédaction constitue un moment décisif. A.EL AOUNI souligne que le nouveau code ne pallie pas le vide juridique en matière de dialogue social et négociation collective. A.ALAOUI HASSAN met l'accent sur les limites dans lesquelles les concepts du Droit du travail restent opératoires : ce cadre juridique est hérité des catégories élaborées dans un autre contexte social. De ce fait, les formes juridiques de l'emploi semblent exclure de leur champ d'application des pans entiers du secteur du travail...

En matière de droit à la retraite et à travers le manquement à l'obligation faite à l'employeur de déclarer ses salariés, M.S.BENNANI relève l'incohérence des textes et de la jurisprudence. A.AZARGUI s'est intéressé à la législation relative aux jeunes entrepreneurs et promoteurs : les cadres normatifs sont-ils suffisamment adaptés pour permettre aux PME de créer des emplois et surtout de les préserver ? Enfin S.CHEIKH propose une étude de l'expérience américaine en matière d'arbitrage des conflits du travail. Par ce biais, il interroge la législation marocaine. En conclusion on soulignera, avec A.EL AOUNI la nécessité de produire un droit comparé du travail : outre que le droit français reste très présent dans le droit positif marocain du travail, le Maroc, en tant que membre de l'OIT ne peut ignorer l'omniprésence des normes du droit international du travail.

- ▲ Revue marocaine du droit social - 88, avenue Hers Sultan - Casablanca - tel. (02) 20 60 43 - fax : (02) 20 60 45.

**REVUE FRANCO-  
MAGHREBINE  
DE DROIT**  
N° 3 - 1995

*Le droit marocain des fraudes sur les marchandises et son adaptation aux marchés extérieurs*

Du point de vue européen, l'enjeu de la répression des fraudes, notamment au Maroc, porte essentiellement sur la contrefaçon (Ch.HEN) tandis que pour les Etats maghrébins, l'harmonisation des législations pourrait favoriser les échanges au sein de l'UMA (A.CABANIS). Au Maroc, suite à des scandales retentissants consécutifs à des empoisonnements de masse, la législation a évolué dans le sens d'une répression accrue (F-P BLANC), tandis que s'institutionnalisait des mécanismes de prévention, même si le contrôle à la production demeure presque inexistant, reflet des choix libéraux du Royaume (F.FERAL).

Plusieurs auteurs se proposent d'étudier la genèse du droit marocain des fraudes, et particulièrement l'abandon d'un système "traditionnel" dans lequel les corporations sont sous le contrôle du *muhtassib, juge et fonctionnaire* nommé par le Sultan pour limiter les contre-pouvoirs au nom du principe religieux de *commandement du bien et de pourchas du mal*. Le protectorat provoque l'effacement de cet agent (E.DEVEAUX). C'est en 1914 qu'un véritable droit des fraudes est implanté, succédant à l'*âge d'or de la fraude* dont ont bénéficié depuis 1807 les ressortissants français, sur la base du code civil de 1836 (F-P BLANC).

Le *muhtassib* a fait sa réapparition en 1982. *Personnage administratif déconcentré*, assisté d'experts (les *oumanas*), il a désormais compétence en matière de contrôle des prix et de fraude sur les marchandises (S.BOUKNANI).

L'examen critique de neuf décisions rendues, en matière frauduleuse, par les tribunaux marocains, permet de passer de la théorie à la pratique tandis que la revue publie en annexe le texte des lois de 1914 et de 1984 (en traduction) qui fondent la répression des fraudes au Maroc.

- ▲ Institut d'Etudes Politiques - 2ter, rue des Puits-Creusés - 31000 Toulouse.

**MONDE ARABE,  
MAGHREB-MACHREK**  
N° 149 - juillet-septembre  
1995

*L'Algérie peut-elle sortir de la crise ?* En guise de réponse. G.HIDOUCI, ancien ministre algérien de l'économie, par ailleurs auteur de *Algérie, la libération inachevée* (La Découverte, 1995), souligne la cohérence démocratique des réformes amorcées par le gouvernement Hamrouche entre septembre 1989 et juin 1991. A l'aune d'un projet réformateur dont il fut l'un des artisans, il apprécie les tenants et aboutissants d'une crise imputée aux conservatismes de tous poils et au retour des *anciennes élites* à la direction du pays. Il conteste à celles-ci la capacité de promouvoir un quelconque redressement économique, en dépit du programme d'ajustement structurel engagé en 1994. Aujourd'hui, comme en 1989, la sortie de la crise passerait par une réforme globale assumant le principe d'un contrôle démocratique du pouvoir. La plate-forme de Rome de janvier 1995 constituerait une étape positive dans cette direction. Commentant l'article et l'ouvrage de G.HIDOUCI, J.LECA salue une approche reconnaissant le pluralisme comme institution politique de la société. Il constate néanmoins que demeure pendant la question de savoir comment mettre en oeuvre un projet constitutionnaliste dans un contexte dominé par l'autoritarisme bureaucratique.

Dans la même livraison, C.ARDOUIN s'interroge sur les perspectives de l'économie algérienne et l'impact de l'aide extérieure, française notamment, tandis que R.MORTIMER s'emploie à démystifier la perception de la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Algérie

Un article de M.AMZERT sur les politiques de l'eau et un document de la revue *al-Wasat* sur l'Armée Islamique du Salut et le Groupe Islamique Armé, traduit et présenté par F.BURGAT, complètent un sommaire qui, centré sur l'Algérie, fait aussi place à une analyse du contentieux territorial entre le Yémen et l'Arabie saoudite (M.MAL-SAQQAF).

- ▲ La Documentation Française - 29, quai Voltaire - 75344 Paris Cedex 07.

**CAHIER  
DU C.E.R.E.S.**  
Série géographique -  
N° 10

*La pêche côtière en Tunisie et en Méditerranée (actes du séminaire)*

Le séminaire a abordé les aspects historiques, techniques et économiques de la pêche côtière en Tunisie et ouvert la porte au comparatisme avec des communications sur l'Italie, la France et la Mauritanie.

Les rapports que, de tout temps, les Tunisiens ont entretenus avec la mer, source d'activités économiques directes (P.TROUSSET), ou voie d'accès à d'autres marchés (M.FANTAR) sont au centre de travaux d'histoire qui permettent également, croisés avec d'autres approches, de mieux connaître l'évolution du tracé et des milieux côtiers. Cette connaissance est fondamentale pour la compréhension du comportement géologique des côtes, indispensable à leur aménagement.

L'impact de l'activité anthropique va bien au delà du tracé des côtes et, s'agissant de la pêche, se répercute sur les stocks halieutiques dont la surexploitation dans certaines zones s'ajoute aux effets de la pollution entraînant un déséquilibre inquiétant de l'écosystème marin (H.LABAIED et A.OUSLATI).

L'évolution des techniques de pêche n'est pas non plus sans impact. Ainsi, si les techniques traditionnelles qui sont encore en usage autour de l'archipel de Kerkennah ou dans la région de Zarzis, respectent la reproduction des espèces, l'introduction de techniques plus performantes risque, si l'usage n'en est pas réglementé, d'aggraver le déséquilibre (M.N. BRADAI).

L'économie de la pêche côtière en Tunisie a été très peu étudiée. Aussi les contributions réunies ici apportent-elles des indications fort intéressantes sur les différents systèmes de pêche, avec des éléments de comparaison par rapport à certaines régions de France, d'Italie et de Mauritanie.

- ▲ Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales - CERES - 23, rue d'Espagne - 1000 Tunis.

**CAHIER  
DU C.E.R.E.S.**  
Série sociologie - N° 24

*Ruralité urbanité et exclusion sociale au Maghreb*

Ces cahiers présentent les actes de deux rencontres maghrébines tenues à Tunis : *Ruralité-urbanité au Maghreb* (1993) et *L'exclusion sociale et le devenir des sociétés* (1994). L'objectif de ces rencontres était de mener une réflexion interdisciplinaire et comparative sur les formes de la pauvreté, la marginalité et de l'exclusion dans le milieu urbain et rural et de comprendre les déterminismes sociaux qui les engendrent.

L'approche s'inscrit dans une perception globale : sociologues, psychologues, économistes et critiques littéraires se sont attelés à la tâche pour décrypter ces phénomènes. Les contributions cherchent à concilier théorie et connaissance du milieu social.

Les sociologues ont étudié des catégories de démunis : tels les *enfants ramasseurs d'ordure* dans le milieu urbain, les ruraux affrontant le manque d'eau, les handicapés et la question de leur insertion sociale. D'autres problèmes sont abordés, parmi lesquels la dimension culturelle de la pauvreté, le désarroi des ruraux confrontés aux programmes d'aménagement ou celui des jeunes face au temps libre. Les psychologues enquêtent sur la population carcérale et sur les pauvres. Les économistes réfléchissent sur l'aspect macro-économique de la pauvreté.

L'exclusion est perçue comme un phénomène social spécifique de cette fin de siècle. Elle serait le résultat de l'échec des programmes de développement. Les groupes fragiles que constituent les chômeurs, les jeunes, les femmes et les immigrés, sont les premières victimes de l'exclusion, de la marginalité et de la répression qui s'ensuit.

La question se pose alors du devenir réservé aux masses exclues. Et on se demande si l'intégrisme et les régimes d'extrême droite de type raciste ne seraient pas avant tout une réponse socio-culturelle à l'exclusion.

- ▲ Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales - CERES - 23, Rue d'Espagne - 1000 Tunis.

**INTERNATIONAL  
JOURNAL OF MIDDLE  
EAST STUDIES**

N° 3 - vol 27 - août 1995

En remettant en cause l'histoire officielle israélienne et sa version de la guerre de 1948, c'est au mythe même de la création de l'Etat hébreu que s'attaque une nouvelle génération d'historiens israéliens. Ceci explique que la polémique déclenchée à la fin des années 1980 a parfois pu prendre une tournure violente. En effet, sur la base d'archives récemment rendues accessibles, ce courant historiographique dont se réclame explicitement A.SHLAIM (*The Debate about 1948*) a entrepris la critique radicale des dogmes les mieux établis d'une histoire qui n'est à ses yeux qu'une propagande de vainqueurs. Sont ainsi revisités : le rôle de l'ex-puissance mandataire britannique, les forces militaires en présence, l'origine du problème des réfugiés palestiniens, les relations israélo-jordaniennes, les buts de guerre des armées arabes, les causes de l'impossible paix...

A partir de l'observation des Frères musulmans dans l'Egypte contemporaine, S.ABED-KOTOB se livre à un autre type de relecture, portant sur la philosophie, les buts et les stratégies de ce groupe. Cet article (*Muslim Brotherhood*) s'inscrit dans la ligne de travaux qui invitent à introduire des nuances dans une analyse souvent trop monolithique de l'islam politique, et à reconsidérer les rapports entre islamisme et démocratie. Par ailleurs, H.KAYALI examine le processus de modernisation dans l'Empire ottoman en étudiant les élections tenues entre 1876 et 1919 (*Elections in the Ottoman Empire*), tandis que R.A.HINNEBUSCH propose une analyse de l'équilibre entre Etat et marché dans le contexte de la libéralisation économique syrienne (*Economic Liberalization in Syria*).

- ▲ The Middle East Studies Association of North America - Department of History - University of California - Santa Barbara - California 93106 - USA.

**COMMUNICATIONS**

N° 58 - 1994

*L'écriture des sciences de l'homme*

Réunis autour de la question de l'écriture, de nombreux scientifiques tentent de dire, d'écrire ce qu'écrire veut dire.

Qu'ils partent de leur propre souffrance à produire un écrit à partir d'une expérience ou d'un savoir acquis, de la difficulté d'accéder à l'autre, le lecteur, de lui être accessible sans se renier, qu'ils disent la nécessité de cette écriture, témoignage parfois, et la responsabilité du savant devant le plus grand nombre, qu'ils abordent l'éthique d'une écriture scientifique comme un devoir, un gage de liberté ou qu'ils soulignent les innombrables contraintes du genre, économiques, techniques mais aussi institutionnelles, tous relèvent la centralité de l'écriture pour le scientifique, en tant que médiateur du savoir.

Ecrire, transcrire, transmettre, produire, dire, redire, traduire, publier, tout en disant et se disant, parfois en laissant entendre, parfois en affirmant, ou échafaudant, en tentant de convaincre, tout cela en respectant les lois du genre qui requièrent de l'érudition, du style, de l'originalité, du sérieux et de la consistance, voilà l'exercice d'écriture scientifique sous toutes ses facettes, tel qu'il est abordé ici.

Le lecteur saisira le fond -mais aussi la forme- de la question de l'écriture scientifique à travers des textes parmi lesquels nous pouvons, un peu arbitrairement mettre en exergue ceux de G.BALANDIER, F.AFFERGAN, M.KILANI, P.SANSOT et R.LOURAU pour leur valeur exemplaire.

- ▲ EHESS - Centre d'Etudes Transdisciplinaires - CETSAP - 105, bd Raspail - 75006 Paris - tel : (1) 45 48 27 68

**LE DEBAT**  
N° 87 - novembre-  
décembre 1995

L'Europe communautaire serait-elle un *objet politique non identifié* ? La perte de souveraineté que subissent les Etats-nations n'est pas restituée dans la chair d'une entité politique nouvelle, car l'Europe ne dispose d'aucune des conditions et attributs (volonté souveraine, nation et peuple) de l'existence politique. Il semblerait également qu'il y ait un contraste choquant entre une Europe envahissante, s'arc-boutant sur les détails matériels les plus futiles et l'impuissance politique dont l'Union européenne fait parfois preuve (B.FARAGO).

Il faut rappeler que cette impuissance est davantage celle des Etats membres que de l'Europe en tant qu'acteur collectif. Ce sont eux qui privent l'Europe de moyens d'action et demeurent réticents aux abandons de souveraineté. Pourtant, la construction européenne n'est pas un processus de disparition de la souveraineté mais une stratégie destinée à reconquérir, en la partageant, une influence que les nations européennes ne sont plus en mesure d'exercer seules, rappelle D.BOCQUET, O.BEAUD faisant valoir les ressources originales de la fédération.

Entre la montée des régulations juridiques et la poussée des réquisitions éthiques, reste-t-il encore une place pour le politique ? P.RAYNAUD tente de répondre à cette interrogation fondamentale en analysant les motifs et les effets de l'ascension du droit au sein des démocraties, au travers d'un parallèle entre le cas américain et le cas français. J. DE MAILLARD propose une généalogie critique de l'appel à l'éthique au sein de nos sociétés qui en fait ressortir les ambiguïtés et les périls.

E.BADINTER, B.BACZKO et M.PERROT font part de leurs réflexions au sujet du livre de M.OZOUF, *Les Mots des femmes*, qui renouvelle l'approche du mouvement féministe en France et aux Etats-Unis tandis que L.FERRY et A.FINKIELKRAUT livrent au débat leurs conceptions sur l'avenir de l'école française.

- ▲ LE DEBAT - 128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny - 77403 Lagny Cedex.